



FIIB
 Siège social : Boulevard Zoé Drion,1
 B-6000-Charleroi
 Présidente : DE WILDE Aurore 0477/75.08.55
 Vice présidente : GAJEWSKI Annick 0477/92.09.80
 Secrétaire : DETHYE Karine 0475/54.36.02
 Trésorière : LOMBARD Maryvonne 0477/55.92.16
 Compte bancaire : 001-5999837-75
 BIC :GEBABEBB
 IBAN BE05 0015 9998 3775
 Site web: WWW.FIIB.BE



FIIB
Fédération des infirmier(e)s indépendantes de Belgique
 Bulletin d'adhésion à nous faire parvenir par mail : secretaire@fiib.be ou par courrier postal
 Dethye Karine : 45 Lumsonry 5651 Tarcienne

Nom							
Prénom							
Adresse				N°		Bte	
Code postal		Localité			Pays		
N° de Tél.				GSM :			
Email prof.	@						
N° INAMI							
N° NISS	IBAN :						
Formation	infirmier(e) indépendante oui non		A titre	Principal Complémentaire			

Cotisation de base pour l'affiliation à la FIIB.		€
[Membre : 40 € - Etudiant (formation de base) : 15 € - Pensionné : 30 € Institution : 150 € - Membre d'honneur : 200 €] ! Couple = 2 cotisations à 40 €		
Il est souhaité de vous inscrire au moins à l'amicale de votre région et + si désiré		+
FNIB Amicale Charleroi		20 €
FNIB Bruxelles- Brabant		20 €
FNIB Liège – Verviers – Eupen (UPRIL)		20 €
FNIB Namur – Luxembourg (AINL)		20 €
FNIB Tournai-Mons-Centre		20 €
AFISCeP.be (Association Francophone d'Infirmiers(ères) en Stomathérapie, Cicatrisation et Plaies Belgique)		20 €
AFIU (Association Francophone des Infirmier(e)s d'Urgence)		20 €
BANA (Belgian Association of Nurse Anaesthesia)		20 €
CID (Coordination des Infirmières à Domicile)		20 €
ENDO-F.I.C. (Endoscopie - Formation Infirmière Continué)		20 €
SIZ-Nursing (Société des Infirmier(e)s de Soins Intensifs)		20 €
		=
Notre association (FIIB) se charge de transmettre votre/vos adhésion(s) complémentaire(s) et de reverser la/les fraction(s) de cotisation(s) correspondante(s) aux autres groupements Attention : de ce fait, un versement UNIQUE est à effectuer pour un TOTAL de Somme à verser sur le compte IBAN BE05 0015 9998 3775 avec nom et prénom de l'affilié(e).		€